

## Procès-verbal du 2 avril 2025

### Du Conseil Municipal des Enfants.

Le mercredi 2 avril 2025 à 18h00, le conseil municipal des enfants, convoqué le 26 mars 2025, s'est réuni à la salle du Conseil, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Lény BRUN, maire du Conseil municipal des enfants et de Frédéric CAUL-FUTY, maire.

Présents (7) : Méloé BODET, Noémie BONNAZ, Gaspard BOSSAN, Lény BRUN, Cassy FOTI-BARRIER, Jules MACHADO, Camille MALLARDIER.

Absents excusés (2) : Gaspard MELIAND, Léona VENTICELLO.

Secrétaire de séance : Camille MALLARDIER.

En présence des élus du Conseil municipal : Marie ANCELIN, Rémy BIZZOCCHI, Manoël BODET, Etienne BONNAZ, Nathalie BRUNET-BALLESTO, Pierre-Emmanuel CAVAREC, Chantal CHAPON, Frédéric CAUL-FUTY, Marc GUFFOND, Marie-Josette MERUZ, Rodolphe RENFER, Roger ROCH, Christian SCHEVENEMENT.

#### **1. Présentation des projets des différentes commissions aux élus du Conseil municipal :**

Retour sur le déroulé des élections et sur la répartition des membres dans les trois commissions : sport, environnement et solidarité.

Depuis les élections, plusieurs commissions croisées avec les élus et autres séances de travail à l'école ont eu lieu. Une réflexion sera à lancer sur la répartition du temps de travail du CME dans le temps scolaire, peut-être sur le temps méridien.

##### **- Commission sport :**

Souhait d'avoir de nouveaux équipements, notamment du matériel de badminton. Un budget est présenté avec 18 raquettes pour avoir différentes tailles pour les différents âges des élèves de l'école, des volants et des filets.

Chaque enfant est responsable du matériel de l'école.

Souhait d'avoir un mur d'escalade amovible. Cette demande est cohérente avec la thématique escalade développée sur la commune. Les représentants du CME ont demandé à des parents s'ils seraient volontaires pour encadrer cette activité : 3 ont répondu positivement.

En fonction de la réglementation, il sera demandé la possibilité de le positionner ponctuellement dans la cour de récréation.

##### **- Commission environnement :**

Le projet de revitalisation est reporté du fait des travaux de rénovation énergétique à venir.

Les membres de la commission ont travaillé sur une affiche pour le nettoyage de printemps. Elle sera diffusée sur les réseaux et affichée aux lieux stratégiques. Ils estiment important de mobiliser le plus grand nombre pour le 12 avril.

L'action sera présentée dans chaque classe.

Il est demandé à la commission de travailler sur des actions pour sensibiliser sur l'importance du tri.

- ***Commission solidarité :***

Souhait de créer un banc de l'amitié afin que personne ne reste isolé.

La commission aimerait le peindre avec des couleurs qui peuvent plaire à tout le monde. Le banc existe déjà dans la cour de récréation, il reste à le peindre.

Souhait de le peindre au retour des vacances scolaires de Pâques.

Il est demandé de poursuivre la réflexion sur l'emplacement de la stèle du 3 janvier 1944 du fait de la réfection du mur d'enceinte et de son emplacement dangereux au bord de la route.

**2. Présentation des travaux de rénovation énergétique et de réorganisation partielle de l'école :**

Le premier bâtiment a été achevé en 1949. Puis une première extension a permis la création de la maternelle et de la salle BCD. Ensuite, le bureau de la direction et la cantine ont été ajoutées. Le dernier agrandissement a concerné la salle de motricité.

L'école est le bâtiment le plus énergivore de la commune. Le décret tertiaire impose de réduire la consommation d'énergie de 40% d'ici 2030.

Les travaux prévus sont principalement l'isolation par l'extérieur du bâtiment et l'installation d'une chaudière à granulés pour remplacer le chauffage au fuel.

Le mur d'enceinte de la cour du haut sera réhaussé. Il va en être ajouté un devant la maternelle.

Au niveau du réaménagement intérieur, la bibliothèque va être transférée au rez-de-chaussée haut et bénéficiera d'une entrée séparée et d'un accès pour les personnes à mobilité réduite.

Durant les travaux estimés à 2 000 000€ HT, l'école va être transférée pour une année sur le site Les Mélèzes à compter de la rentrée scolaire 2025-26.

Les enfants expriment leur satisfaction de passer une année dans d'autres locaux.

**3. Le projet de l'ilot Bastian :**

Le projet, porté par un investisseur privé, comporte la rénovation et/ou la création de deux bâtiments configurés de la manière suivante :

- Bâtiment A : 8 logements et 2-3 commerces,
- Bâtiment B : 7 appartements, des garages et des commerces.

Les vues projetées du projet sont présentées en séance.

**4. Le projet de via ferrata :**

Les sentiers d'accès départ et retour sont situés au niveau de l'esplanade de l'église. Le projet, implanté dans la Gorge du Cé, consiste en un tronçon commun de 200m puis en deux variantes de 200m chacune (deux niveaux de difficulté).

Chaque parcours comporte des passerelles. Deux tyroliennes sont également prévues.

Les travaux vont durer 4 mois et devraient débiter à l'automne. C'est la Communauté de Communes Cluses Arve & montagnes qui porte ce projet estimé à 500 000€.

**5. Dates importantes à retenir :**

12/04 : Nettoyage de printemps,

8 /05 : cérémonie de commémoration de l'armistice du 8 mai 1945,

28/06 : fête de la musique et fête du gypaète.

Procès-verbal clos à 19H40, le 2 avril 2025.

Signatures

**La secrétaire de séance**



**Le Maire du CME**

